



L'APARTĒ

DAMMARIE-LÈS-LYS

Stradim[®]





DAMMARIE-LÈS-LYS, PARFAIT ÉQUILIBRE ENTRE NATURE ET VIE URBAINE

Limitrophe de Melun et encadrée par la Seine et la forêt de Fontainebleau, Dammarie-lès-Lys réunit **les charmes d'un environnement exceptionnel** et préservé, entre parcs, espaces boisés et patrimoine historique, qui offrent à ses 21 000 habitants de splendides espaces de détente.

Généreusement dotée en équipements sportifs et espaces de loisirs avec, en fleuron, le nouveau complexe de La Cartonnerie (cinéma, patinoire, karting indoor, bowling, restaurants, etc.) **la ville se place parmi celles les mieux équipées de Seine-et-Marne.**

L'attractivité de Dammarie-lès-Lys est également confortée par sa **proximité avec la gare RER de Melun**, futur pôle d'échange multimodal, assurant une connexion rapide et directe avec la Capitale (30 minutes) mais aussi par ses nombreux projets de développement tels que le réaménagement de son centre-ville, du Pôle Santé de l'Ermitage et la restructuration de la zone d'activités de Chamlys accueillant dorénavant une soixantaine d'enseignes.



A5 à 24 min.



Gare de Melun, RER D et ligne R du Transilien à 2,8 km (30 min environ pour rejoindre Paris Gare de Lyon, Châtelet - Les Halles).



Aéroport international de Paris-Orly à 45 min.



Les espaces naturels boisés et parcs couvrent 50% de la commune.



23 établissements scolaires (publics et privés)





À PROXIMITÉ DE LA RÉSIDENCE

415, avenue du Colonel Fabien 77190 Dammarie-lès-Lys



Transports

- Gare de Melun à **900 m** : 12 min à pied
- Bus ligne A arrêt Fabien à **280 m** : 3 min à pied

Commerces / Services

- Bureau de poste à **1 km** : 5 min en voiture
- Pharmacie à **500 m** : 6 min à pied
- Boulangerie à **600 m** : 7 min à pied
- Supermarché Lidl à **1,4 km** : 4 min en voiture
- Centre commercial Chamlys à **4,7 km** : 10 min en voiture
- Marché couvert à **1,7 km** : 6 min en vélo

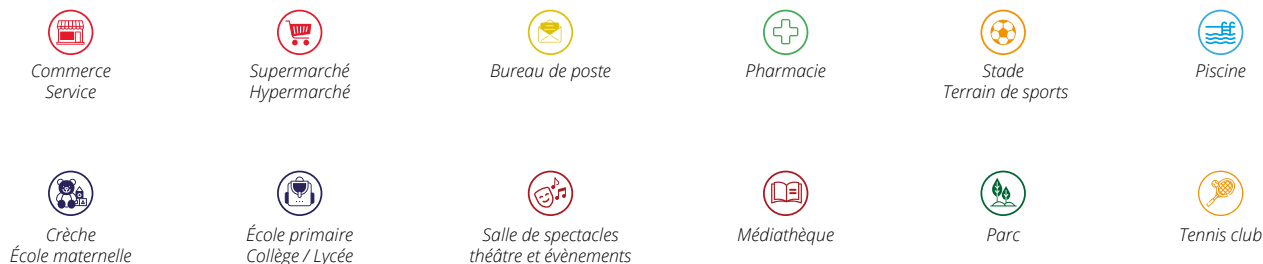
Éducation

- Multi-accueil Les Daminous à **700 m** : 8 min à pied
- École maternelle Jules Verne à **270 m** : 3 min à pied
- École élémentaire René Coty à **400 m** : 5 min à pied
- Collège Georges Politzer à **600 m** : 8 min à pied
- Lycée polyvalent Frédéric Joliot Curie à **1 km** : 13 min à pied

Loisirs

- Gymnase Jacques Anquetil à **600 m** : 8 min à pied
- Piscine Jean Boiteux à **1,9 km** : 4 min en voiture
- Médiathèque Albert Schweitzer à **750 m** : 9 min à pied
- Pôle culturel et de loisirs La Cartonnerie à **3,1 km** : 6 min en voiture
- Espace Pierre Bachelet à **3,1 km** : 6 min en voiture
- Parc de l'Abbaye royale Notre Dame du Lys à **2,7 km** : 6 min en voiture
- Chemin de halage en bord de seine à **2 km** : 6 min en vélo

*Temps indicatifs, sans circulation – Source : Google Maps.



LE CHARME D'UNE ADRESSE RARE, CONNECTÉE À VOS BESOINS

La résidence L'Aparté se distingue d'emblée par son emplacement rare, au 415 de l'avenue du Colonel Fabien, trait d'union entre la gare de Melun et le centre de Dammarie-lès-Lys. Le quartier, paisible et arboré, séduit par son environnement résidentiel privilégié. Maisons bourgeoises et petits immeubles plus récents se partagent le décor urbain et contribuent au caractère recherché des lieux.

À quelques minutes* à pied, le quartier dispose de nombreux établissements scolaires, de la maternelle au lycée ainsi que de tous les lieux d'intérêt garantissant un quotidien pratique. Vous pourrez également profiter de la halle du marché les jeudis et dimanches matins et de différents centres commerciaux aux alentours.

Le chemin de halage en bord de Seine, la Sablière et ses associations dédiées aux sports nautiques, le complexe de loisir, la Cartonnerie mais aussi la piscine Jean Boiteux, vous donnent rendez-vous à moins de 10 minutes à vélo de la résidence.

Favorisant les déplacements de tout un chacun, deux arrêts de bus à moins de 300 mètres* de la résidence et la gare de Melun à 12 min à pied*, garantissent une desserte de qualité et font de L'Aparté une adresse infiniment agréable.

**Temps indicatifs, sans circulation – Source : Google Maps.*







UNE RÉALISATION HARMONIEUSE CEINTE DE VÉGÉTATION

Avec ses lignes sobres et modernes, la résidence L'Aparté s'intègre parfaitement dans son environnement pavillonnaire et verdoyant. Les jardins d'agrément, plantés d'arbres et d'arbustes choisis parmi les essences locales, forment un cocon végétal autour du bâtiment. En plus de souligner l'esthétique de sa composition architecturale, ils favorisent le confort d'été et la biodiversité.

L'harmonie des volumes est rehaussée par un élégant jeu de teintes et de matières, où les crépis blanc crème et beige s'accordent parfaitement aux moellons apparents. Les toitures coiffées de tuiles rouge-brun s'ornent de lucarnes capucines.

Les façades sont rythmées par les terrasses et loggias, orientées de manière à profiter d'un ensoleillement idéal, ouvertes sur les espaces paysagers.





UN LOGEMENT GHALEUREUX DÉDIÉ À VOTRE CONFORT

La résidence L'Aparté compte 16 appartements seulement. Chacun d'entre eux, du 2 au 4 pièces (avec possibilité de sur-mesure), est conçu et réalisé avec attention pour répondre aux exigences actuelles. Les pièces de vie fonctionnelles et spacieuses bénéficient d'un éclairage naturel généreux. Les performances thermiques et l'isolation acoustique vous permettent de profiter pleinement d'un intérieur propice au bien-être, bénéficiant de prestations haut de gamme signées Stradim.

Chacun des logements se prolonge à l'extérieur, sur de vastes terrasses ou loggias qui deviennent aux beaux jours de véritables pièces supplémentaires. Elles invitent à profiter en toute simplicité de voluptueux moments de détente et se prêtent volontiers aux retrouvailles entre amis ou en famille.

DES PRESTATIONS À LA HAUTEUR DE VOS EXIGENCES

- Résidence arborée, close et sécurisée.
- Résidence dans un environnement calme et prisé.
- Hall d'entrée réalisé par un architecte d'intérieur.
- Portes palières renforcées.
- Peinture des murs et plafonds lissée.
- Pièce de jour carrelée.
- Parquet dans les chambres.
- Faïence dans la salle de bains (voir plan d'implantation).
- Salle de bains équipée : meuble-vasque, miroir et radiateur sèche-serviettes.
- Chauffage pompe à chaleur collective (consommation individuelle).
- Pré-équipement fibre optique.
- Vastes espaces extérieurs.
- Solutions de stationnements en sous-sol (emplacements garages).





Pourquoi choisir un appartement neuf ?

Pour votre résidence principale ou votre investissement locatif : découvrez tous les atouts du neuf.

SIMPLICITÉ ET LOGEMENT SUR-MESURE

Vous bénéficiez de l'accompagnement d'un interlocuteur unique, professionnel de l'immobilier. Son analyse de vos besoins immobiliers lui permet de vous proposer des conseils et des solutions adaptés pour personnaliser la taille, l'organisation et l'aménagement de l'appartement, au plus près de vos attentes.

ÉCONOMIES ET CONFORT

En achetant un appartement neuf, vous réalisez un investissement sur le long terme et pour cause : immobilier neuf est synonyme de respect des dernières normes en vigueur. Empreintes d'un haut niveau d'exigence en matière de performance énergétique, nos constructions garantissent une chaleur mieux maîtrisée, une meilleure circulation de l'air et une isolation plus performante en toutes saisons. Tout cela permet logiquement de générer des économies.

MODERNITÉ DES PRESTATIONS

Les biens neufs ont l'avantage d'être fonctionnels, bien agencés et lumineux. Ils sont composés de matériaux et d'équipements de dernière génération, davantage adaptés aux attentes et aux usages actuels. Quant à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, elle est bien sûr totalement garantie et respecte les normes en vigueur.

AIDES À L'ACHAT ET AVANTAGES FISCAUX

Dans le cadre d'un achat sur plans (VEFA), les frais de notaire sont réduits et les acquéreurs peuvent également bénéficier selon les communes d'exonération de taxes foncières. En cas de financement de sa résidence principale et selon certains critères, il est possible de profiter des avantages du prêt à taux zéro. Cette aide exceptionnelle peut permettre de financer jusqu'à 50 % de votre résidence principale. Avec le dispositif Pinel, votre réduction d'impôts peut atteindre jusqu'à 375 euros par mois. Ainsi, votre patrimoine immobilier est financé en grande partie par les loyers perçus et la quote-part de réduction d'impôts.



La conception participative

*Des appartements personnalisés
et adaptés au quotidien de nos clients.*

Notre métier implique de tout mettre en œuvre et d'être à l'écoute de nos clients pour réaliser les aménagements dont ils profiteront chaque jour, c'est pourquoi nous leurs proposons de prendre part à la conception participative de leur futur logement.

L'expérience de notre service technique intégré nous permet de réaliser leur projet sur-mesure. De la conception jusqu'aux finitions, tous les acteurs se mobilisent pour offrir un service de proximité exceptionnel. Les futurs propriétaires peuvent ainsi modifier tant les prestations intérieures que les agencements de leur futur logement, par exemple pour déplacer une cloison ou agrandir un espace.

Ils bénéficient d'un interlocuteur privilégié, à même d'apporter les solutions techniques à chacun de leurs souhaits, adaptés à leurs besoins et habitudes vie. Épaulés par des outils numériques, telles que les visites virtuelles et modélisations 3D, nous aidons nos clients à visualiser parfaitement leur futur bien. Nous les accompagnons dans leurs choix avec précision et mettons un point d'honneur à répondre efficacement à toutes leurs attentes.



Les avantages d'un investissement locatif

PRÉPARER VOTRE RETRAITE

Investir dans l'immobilier locatif permet de se constituer un patrimoine. Cela aide aussi à créer sereinement un complément de revenus. Les rentes immobilières sont en effet une manière simple et éprouvée de compléter ses revenus et préparer son avenir.

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS

Le dispositif Pinel vous permet de profiter d'avantages notables en matière de fiscalité, et vous ouvre de belles perspectives sur le long terme. Les économies d'impôts peuvent en effet s'élever jusqu'à 375 € par mois. Ainsi, votre patrimoine immobilier est financé en grande partie par les loyers et à terme vous fera bénéficier d'une bonne rentabilité tout en conservant votre patrimoine.

CRÉER UN PATRIMOINE IMMOBILIER

Lorsqu'il est question de préparer au mieux sa retraite, la prudence est toujours de mise. Si les possibilités sont nombreuses, l'achat d'un appartement fait partie des pistes à privilégier, car il comporte une série de garanties rassurantes pour l'acheteur. Un logement neuf est synonyme de sérénité : s'inscrivant avec l'inflation, votre investissement immobilier vous permet de générer des revenus réguliers. Investir dans un logement Stradim, c'est mettre à l'abri ses proches et leur transmettre un patrimoine immobilier solide.

Loi
PINEL

*Réduire ses impôts
jusqu'à 375 € / mois*



Le Prêt à Taux Zéro

Une aide à l'achat exceptionnelle qui vous permet de financer jusqu'à 50 % de votre logement.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ) permet de financer jusqu'à 50 % de votre acquisition à un taux zéro. Ce prêt améliore votre scoring en banque et cerise sur le gâteau, il est exempté de frais de dossier.

LES CONDITIONS

Ce prêt est soumis à un plafond de revenus selon le foyer fiscal de référence. Afin de valider ses avantages, il est nécessaire de présenter un statut de locataire pendant deux années précédant votre acquisition. Le montant du PTZ accordé dépend de la zone où se situe votre futur logement. Il est possible de le compléter avec un ou plusieurs autres prêts.

UN REMBOURSEMENT LISSÉ DANS LE TEMPS

Le principe même du fonctionnement du PTZ réside dans le différé de mensualité dans le temps pouvant aller de cinq à quinze années. La durée totale du prêt peut s'étendre jusqu'à 25 ans. Vous pouvez ainsi envisager sereinement l'avenir, et devenir propriétaire du logement de vos rêves.





La TVA réduite

Un coup de pouce précieux pour l'achat de votre appartement neuf.

ACHETEZ VOTRE APPARTEMENT POUR Y VIVRE

Parmi les principaux dispositifs d'aide à l'accession à la propriété figure la TVA réduite, valable lorsque vous achetez un logement neuf pour y résider. Le bien doit être situé dans une zone d'aménagement et de rénovation urbaine (ANRU) ou dans un quartier en développement (Quartier Prioritaire de la politique de la Ville).

LES CONDITIONS

L'achat du logement doit s'effectuer en tant que personne physique. Pour être éligible à ce dispositif, il faut répondre à un critère financier. En effet, des plafonds de revenus ont été instaurés dans le but de favoriser l'accession. Ce plafond tient compte des revenus, du nombre de personnes au sein du foyer, ainsi que de la zone géographique. Vous pouvez ainsi réaliser des économies sur votre achat immobilier.

**TVA
RÉDUITE**

Réduction de 14,5% de la TVA : sous réserve d'éligibilité.

Le Groupe Stradim

Promoteur-Constructeur depuis plus de 30 ans

Depuis sa création en 1990 sous l'impulsion de Rémi Hagenbach, le Groupe Stradim porte une vision audacieuse du métier de promoteur-constructeur, tournée vers l'avenir, l'environnement et le vivre-ensemble. Il propose des réalisations de qualité, qui intègrent toutes les perspectives d'évolution à long terme, l'harmonie urbaine et les impératifs sociétaux et écologiques.

Devenue une référence nationale, Stradim doit sa réputation à son ancrage local et à l'engagement de ses équipes. Aujourd'hui, plus de 140 collaborateurs s'investissent pour maîtriser chaque projet avec une coordination optimale et une réactivité sans faille, de la recherche du terrain à la remise des clés.

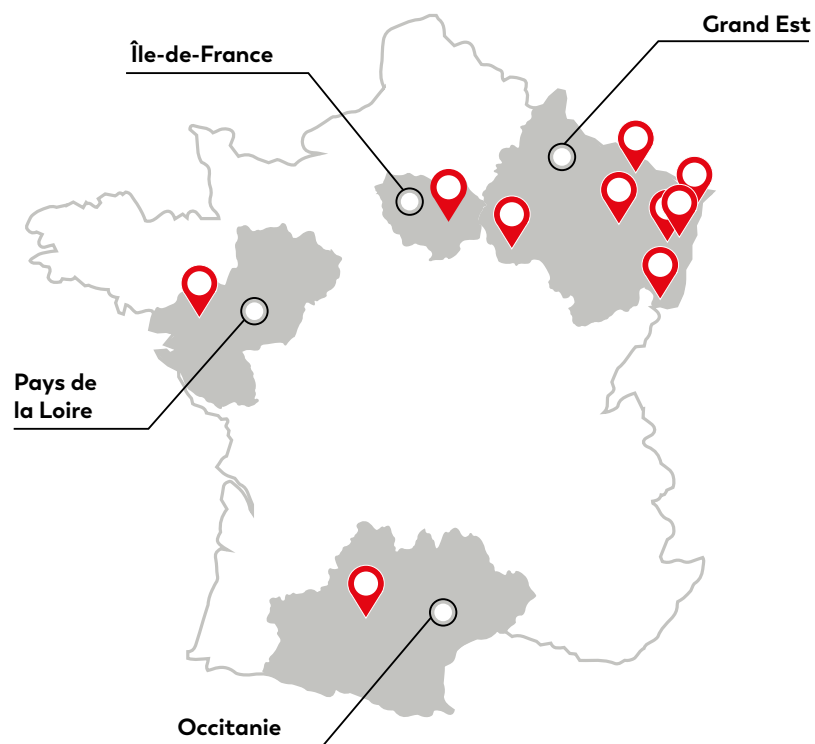
La synergie de tous les métiers de la promotion immobilière permet au Groupe Stradim de mener des opérations responsables et innovantes de toutes tailles. Développeurs fonciers, architectes, économistes de la construction, responsables de travaux, conseillers commerciaux... toutes et tous se mobilisent pour bâtir les logements vertueux de demain.

À l'écoute des clients et au service de la qualité de vie

Nous mesurons pleinement les enjeux de notre activité, pour les personnes impliquées comme pour l'environnement. Nous mettons donc systématiquement l'accent sur les solutions pérennes, qui préservent et améliorent la qualité de vie de tous.

Parce que les projets d'acquisition de résidence principale ou d'investissement de nos clients représentent des étapes de vie importantes, nos conseillers sont entièrement à leur écoute et les accompagnent à chaque moment. Les futurs propriétaires ou investisseurs bénéficient ainsi de conseils avisés et personnalisés pour se constituer un patrimoine solide, rentable et durable.

10 AGENCES EN FRANCE



Une dynamique multi-régionale

Stradim a adopté dès 1996 une stratégie de croissance externe afin d'exporter son savoir-faire développé en Alsace dans des régions dynamiques, par l'acquisition de sociétés bénéficiant d'une solide notoriété dans l'Est Parisien, à Nantes et Toulouse, devenant ainsi un

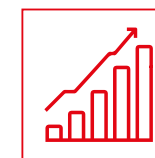
promoteur multi-régional. Nos équipes développent les opérations et accompagnent les clients dans leur achat depuis notre siège à Entzheim en périphérie de Strasbourg et nos agences de Haguenau, Melun, Metz, Mulhouse, Nancy, Nantes, Toulouse et Troyes.



**PROMOTEUR
CONSTRUCTEUR**



**PLUS DE 140
COLLABORATEURS
RÉPARTIS SUR 4 RÉGIONS**



**UN GROUPE COTÉ
EN BOURSE DEPUIS
L'AN 2000**

Agir pour rendre la ville plus durable

La transition écologique au cœur de notre savoir-faire

Nos programmes sont en première ligne de la transition écologique et énergétique. Le bilan carbone prend en compte le chantier et l'ensemble du projet, sur toute sa durée de vie. Nous employons des matériaux durables, visons la réduction des consommations d'eau et d'énergie, et adoptons des solutions d'isolation, de chauffage et de rafraîchissement bioclimatiques, économes et vertueuses... Les enjeux environnementaux font partie intégrante de notre métier et nous participons aux évolutions de l'espace urbain, comme l'essor des mobilités douces ou la végétalisation des villes.

Agir : plus qu'un devoir, c'est une évidence

Notre activité nous offre la capacité d'agir de manière responsable et durable pour l'environnement, et nous nous faisons une obligation de relever ce défi. Au-delà du respect des normes, l'ensemble de nos collaborateurs prend à cœur ces préoccupations et c'est tout naturellement qu'elles sont au centre de nos attentions : pendant la conception, durant la construction et bien entendu une fois les bâtiments livrés, dans leur usage quotidien.



ÉVOLUTIF ET DURABLE

Dès la conception, nous prenons en compte l'ensemble du cycle de vie de nos projets, et chacun de ses aspects. Nous sommes également attentifs aux évolutions la ville, à laquelle nos réalisations participent.

ENGAGÉ ET RESPONSABLE

Nous nous engageons à ce que chacune de nos réalisations soit à la hauteur des enjeux auxquels fera face la ville de demain.

CULTIVER LA CONFIANCE

Futurs propriétaires et occupants, résidents du quartier, élus et collectivités... Nos interlocuteurs sont multiples, mais tous nos échanges reposent sur une fondation solide : la confiance.

Stradim[®]



Nos agences

SIÈGE DU GROUPE STRADIM

3 rue Pégase - Aéroport de Strasbourg
67960 Entzheim
03 88 15 40 50

ALSACE - AGENCE DE HAGUENAU

6 rue de la Moder
67500 Haguenau
03 88 73 10 55

ALSACE - AGENCE DE MULHOUSE

3 rue Lefebvre
68100 Mulhouse
03 89 66 03 20

ALSACE - AGENCE DE STRASBOURG

258 avenue de Colmar
67000 Strasbourg
03 88 32 62 11

CHAMPAGNE - AGENCE DE TROYES

57 bis boulevard du 14 juillet
10000 Troyes
03 25 83 12 12

ÎLE-DE-FRANCE - AGENCE DE MELUN

24 place Saint-Jean
77000 Melun
01 60 66 23 20

LORRAINE - AGENCE DE METZ

70 rue aux Arènes
57000 Metz
03 87 57 52 57

LORRAINE - AGENCE DE NANCY

40 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy
03 87 57 52 54

OCCITANIE - AGENCE DE TOULOUSE

Allée Jean Jaurès / 3 rue Caffarelli
31000 Toulouse
05 34 365 365

PAYS DE LA LOIRE - AGENCE DE NANTES

29 boulevard Guist'hau
44000 Nantes
02 40 72 55 84